



VATICAN :

Le pape François ^{P.7} canonise deux Français

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°502 du 17 Octobre 2016
Nouvelle **OPINION**
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Office Togolais des Recettes
**Comment et pourquoi
disposer d'une Carte ^{P.7}
d'Opérateur Economique?**

**INVESTIR DANS
L'ÉDUCATION
EN AFRIQUE :**

^{P.4} **Enjeux
et défis**

**SUCCÈS DU SOMMET
SUR LA SÉCURITÉ
MARITIME:**

**La Charte définit les
nouvelles frontières
de la renaissance
^{P.7} africaine**

Large majorité autour de la signature de la charte de Lomé **L'Afrique prend ses responsabilités**



Le Président Faure Gnassingbé lors de son allocution

Caravane de CADDRE hier dans les rues de Lomé : **Les jeunes Africains félicitent le Président**



La caravane

**Faure pour
la réussite
du Sommet**

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa)

Déclaration du J.A.Sé.Ma

De "la fumée blanche" est sortie de Lomé, la Charte signée de l'Union Africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes !

Le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (J.A.Sé.Ma), ne peut légitimement que se réjouir de cette notable avancée d'un continent irréversiblement uni et résolu à prendre en mains et assumer son destin.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement africains viennent ainsi, à travers les actes de Lomé, d'imprimer une vision à leur dynamique politique et économique. Il nous revient, professionnels de medias et acteurs majeurs de l'évolution sociale de nos peuples, de saisir l'opportunité de cet évènement de portée continentale voire mondiale, pour jouer pleinement notre rôle dans la vulgarisation, le suivi ainsi que le monitoring de tous les actes issus du Sommet de Lomé et ceux, relatifs à l'économie bleue.

Jamais un sans deux. L'histoire n'aura pas bégayé. Si Lomé a été le berceau de l'adoption du projet de l'Union Africaine voilà déjà seize (16) ans, la capitale togolaise récidive avec l'historique adoption de la Charte de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le développement en Afrique.

« La nature a fait deux sortes d'esprits ; les uns pour produire de belles pensées ou de belles actions et les autres pour les admirer » dicit Joseph Joubert. Pour son Excellence Faure Gnassingbé : « ... les actions isolées ou individuelles ne pourront pas avoir d'effets susceptibles de contenir efficacement les phénomènes malheureux et dommageables que connaissent nos espaces maritimes ». Et que, seul comptera une mobilisation générale adossée à des actions collectives et volontaristes pour mieux protéger nos biens si précieux que sont nos mers, nos océans et leurs ressources.

Avoir à l'esprit de léguer aux générations futures, le meilleur qui contribuerait à leur bien être et leur plein épanouissement. « Rien n'est impossible aux Grands Hommes », a dit Claude A. Helvétius

Le J.A.Sé.Ma note avec conviction que l'historique signature de la Charte de Lomé est un vrai motif d'espoir et une légitime fierté pour un continent en pleine renaissance. Le J.A.Sé.Ma se joint aux hautes autorités du pays et à tout le peuple togolais pour apprécier la parfaite organisation de cette rencontre de part la logistique et le dispositif sécuritaire mise en place.

Enfin, le J.A.Sé.Ma entend jouer pleinement sa partition de manière efficiente en vue d'une meilleure appropriation du contenu de la Charte de Lomé par les différents peuples africains.

Fait à Lomé, le 16/10/2016

Ont signé

Arimiyao TCHAGNAO

Président (Togo)

Ibrahim KOUASSI

1^{er} Vice-président (Guinée)



François MBOKE

2^{ème} Vice-président (Cameroun)

Siège social : Quartier Djidjolé, non loin du commissariat du 3^{ème} arrondissement
Enregistré sous le n° 572 en date du 23 août 2016 ; Tél: +228 91 36 37 55 - Lomé - TOGO

Succès du sommet sur la sécurité maritime: La Charte définit les nouvelles frontières de la renaissance africaine

Le sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement s'est achevé le samedi dernier sous une note de satisfaction. Au sortir des travaux, l'impression des participants promet une suite favorable à cette charte dont la signature marque déjà un premier succès. Le chef de l'Etat togolais peut se réjouir d'avoir gagné le pari car, par son initiative personnelle et par l'appui de l'Union Africaine, une trentaine de pays africains a donné son approbation à la charte de Lomé. Tout le continent s'en réjouit tout comme le président Faure Gnassingbé qui exprime ici sa joie et les défis qui attendent le pays africains dans cette lutte pour la sécurité maritime et le développement du continent noir.

Lire le message du Président de la République Togolaise en début des travaux.

Discours du PR

(...) Je voudrais au nom de l'ensemble de mes concitoyens et tout particulièrement les populations de Lomé ainsi qu'à mon nom propre, vous souhaiter à toutes et à tous une chaleureuse et cordiale bienvenue en terre togolaise. Nous ressentons comme un honneur et un immense privilège, la décision qu'a prise notre organisation panafricaine, de confier à Lomé, la capitale du Togo, l'accueil de ce sommet extraordinaire consacré à la sécurité et à la sûreté maritimes et au développement en Afrique.

Et, comment ne pas éprouver une certaine émotion en passant qu'en ces mêmes lieux à Lomé, il y a seize ans, d'illustres dirigeants de notre continent portaient sur les fonds baptismaux, l'UA ?

A cet instant, je voudrais adresser mes remerciements à tous, chefs d'Etat et de gouvernement, chefs de délégations, représentants des organisations régionales et internationales, experts, vous qui nous faites l'amitié d'être présents à Lomé pour prendre part à ce sommet. Je souhaite à toutes et à tous un agréable séjour et j'espère qu'au-delà des importantes délibérations qui nous rassemblent, chacun de vous trouvera le temps de découvrir notre capitale et ses environs. Mesdames et messieurs, chers frères et sœurs d'Afrique, chers amis de l'Afrique, notre continent s'est donné rendez-vous ici, dans sa volonté de faire face, unis et solidaire, à un défi contemporain majeur : celui de la protection des mers et des océans ainsi que la préservation et l'exploitation judicieuse des potentialités et des ressources dont il regorge dans un environnement en proie à l'insécurité persistante eu aux trafics en tous genres. Les nouvelles menaces proviennent pour l'essentiel, de la piraterie et des entreprises criminelles. Mais, la mer pâtit du non-respect des limites des exploitations de ses richesses. L'activité des populations riveraines et côtières, lorsqu'elle n'est pas inscrite dans une perspective durable, porte également atteinte à l'environnement marin et à sa biodiversité. Avec la tenue du présent sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, nous poursuivons la quête, entamée ensemble plusieurs années en amont, visant à offrir aux filles et fils de notre continent, un cadre d'épanouissement sécurisé, prospères et intégré. Un tel cadre englobe nécessairement les terres et les mers.

Dans ce contexte, l'unique possibilité pour l'Afrique de pouvoir prendre

son destin en main, repose sur une approche coordonnée au niveau régional et continental, avec une appropriation des réponses à cette problématique. A cet égard, nous ne sommes pas restés inactifs, loin s'en faut. Sans prétendre à l'exhaustivité, je voudrais notamment rappeler l'important sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO et de la commission du Golfe de Guinée, sur la sûreté et la sécurité maritime à Yaoundé en juin 2013. Je tiens également à relever que l'engagement et les efforts de la commission de l'UA, nous ont permis d'adopter à Addis-Abeba, en janvier 2014, la stratégie africaine intégrée pour les mers et océans à l'horizon 2050 ; point que la République du Congo avait inscrit à l'ordre du jour.

Plusieurs réunions ministérielles se sont aussi tenues depuis, notamment à Seychelles en février 2015 et tout récemment à Maurice le mois dernier.

Large majorité autour de la signature de la charte de Lomé :

L'Afrique prend ses responsabilités

Le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique a démarré le 10 octobre dernier. Ce sommet dont la première partie des travaux est essentiellement marquée par des espaces d'échanges entre les experts sur des thématiques pertinentes a pris fin samedi 15 octobre à Lomé par l'adoption et la signature d'une Charte juridique contraignante. 17 chefs d'Etat présents ainsi que les vice-présidents et chefs de gouvernement ont pris une part active à cette rencontre de grande envergure. Ces derniers ont finalement donné leur quitus à ce document qui, aujourd'hui consacre le retour de notre chère nation sur la scène internationale.

L'ouverture de cette réunion internationale a été marquée par des discours convaincants, ceux-ci dénotent naturellement de la volonté manifeste de l'Union Africaine de lutter efficacement contre la piraterie maritime, la pêche illicite, le banditisme et les trafics de tout genre qui menacent considérablement l'environnement marin et de parvenir à une solution sur l'ensemble du continent noir. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé dont l'engagement face à l'insécurité maritime n'est plus à démontrer a donné son approche en reconnaissant le concours que chaque pays est amené à apporter pour l'éradication de ces fléaux.



Le Président Faure Gnassingbé

Mesdames, messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Chers participants, j'ai espoir que, réunis en sommet extraordinaire à Lomé aujourd'hui, dans le prolongement de ces initiatives, nous marquons une progression notable dans la lutte contre les menaces à la sécurité maritimes, pour en prévenir l'expansion et faire des mers et océans un espace propice au développement de l'Afrique et non plus des zones classées uniquement en fonction des risques qu'elles présentent.

A la croisée des engagements auxquels nous avons souscrit, au terme de la stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050, de l'agenda 2063 de l'UA et des objectifs de développement durables des Nations Unies, se trouve pour nos Etat, un impératif : celui de les traduire en résultats concrets en nous regroupant dans le

cadre d'actions collectives, courageuses et pleinement assumées.

Un an après le lancement de la décennie africaine 2015-2025 des mers et océans, il s'agit de convenir d'un socle réglementaire et opérationnel, doté des mécanismes appropriés pour traduire en action notre commune volonté d'agir de façon méthodique et concertée.

Le projet d'une charte africaine de sécurité et sûreté maritimes s'inscrit dans cette ambition d'adopter une feuille de route déclinée à divers niveaux de mise en pratique à brève échéance des engagements auxquels nous avons souscrit. C'est dans sa conception qu'un instrument de coopération appelé à s'intégrer au cadre déjà existant, qu'il vient compléter et opérationnaliser.

Un mécanisme de suivi aux niveaux d'action pourra être mis en place pour

nous permettre, sur une base périodique, régulière de nous retrouver pour mesurer le chemin parcouru, actualiser nos plans opérationnels et renforcer la coopération à l'échelle continentale, et avec l'ensemble des parties prenantes.

Je forme le vœu que cette charte répondra aux espoirs légitimes qu'elle suscite.

Mesdames et messieurs,
Chers frères et sœurs d'Afrique,
Chers amis de l'Afrique,

Pour être un acteur efficace dans la coalition internationale pour la croissance et le développement, notre continent doit faire la preuve de sa capacité à faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires que pose l'immensité de nos mers et océans.

Les enjeux ne sont pas seulement africains, ils concernent également nos partenaires stratégiques et la communauté internationale dans son ensemble. La nouvelle frontière de la renaissance africaine pour une prospérité partagée fondée sur la sécurité et la sûreté maritimes ouvre sur le monde que nous voulons, " libéré de la pauvreté, de la peur et de la violence ".

Je voudrais pour finir, emprunter l'expression au vocabulaire de la navigation, et dire ma confiance que nous garderons le cap des efforts entrepris et que nous poursuivons cette semaine à Lomé.

Je souhaite plein succès à nos travaux. Je vous remercie de votre attention

coopération pour faire des océans un zone de paix et de prospérité.

Cette charte entend définir les nouvelles frontières de la renaissance africaine ", a déclaré le président de la république Faure Gnassingbé. Le secrétaire général adjoint des Nations Unies, Carlos Lopes, quant à lui a invité l'Afrique à se mobiliser pour anticiper et gérer les dangers qui viennent de la mer. La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma a, de son côté, invité les Etats membres à se doter d'une véritable industrie maritime et a lancé l'idée de créer une Banque africaine maritime pour encourager le secteur privé.

Dans la série des interventions, le Tchadien Idriss Deby ltno, s'est également prononcé en faveur de l'adoption et de la signature de la charte. L'engagement des participants en faveur de cette charte est symptomatique de la volonté manifeste de Faure Gnassingbé qui avait depuis 2014 à Malabo, émis l'idée d'un sommet

extraordinaire sur la sécurité maritime entérinée par la 25e session tenue à Johannesburg en juin 2015.

Le chef de l'Etat s'est engagé à cet effet à relever le défi contemporain majeur, celui de protéger les mers et océans qui sont en proie à l'insécurité persistante. La détermination du président Faure Gnassingbé se situe également dans une logique de poursuivre la quête visant à offrir aux fils et filles du continent noir, un cadre d'épanouissement sécurisé, prospère et intégré qui prend nécessairement en compte les mers et les terres.

La vision de Faure Gnassingbé ne repose pas uniquement sur une approche coordonnée au niveau régional, mais aussi au niveau continental avec une appropriation des réponses à ces problématiques. Dans sa volonté de combattre ces fléaux qui gangrèment la société, le président Faure et l'ensemble de son gouvernement sont déterminés à faire des mers et océans, un espace propice au dévelop-

Suite à la page 4

Large majorité autour de la signature de la charte de Lomé :

L'Afrique prend ses responsabilités

Suite de la page 3

pement économique de l'Afrique.

Une reconnaissance diplomatique

La reconnaissance et l'attachement des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à ce sommet sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique ont été perceptibles à tous égards. Ils sont 17 chefs d'Etat à avoir répondu à l'invitation du Togo avec la ferme volonté de poursuivre les efforts qui sont les leurs dans l'éradication de la piraterie maritime et autres trafics en mer.

Cette participation est importante au regard des taux de fréquentation des sommets ordinaires de l'Union africaine. Le thème est mobilisateur, notamment pour les pays côtiers. Mais c'est aussi une reconnaissance à l'égard du Togo qui a déployé des efforts considérables pour la tenue du



LOMÉ, TOGO 15 OCT

Le Président Faure Gnassingbé

vers les populations de l'intérieur du pays afin de leur expliquer l'enjeu que représente ce sommet. On a en souvenir les tournées de sensibilisation du ministre de la communication Guy Madjé Lorenzo, ses collègues de la sécurité le Colonel Yark Damehame et celui des

nécessité de parvenir à une charte juridique. Il ne faut pas reléguer au dernier plan, le Haut Conseil pour la Mer qui a tenu sa réunion annuelle dans les perspectives de ce sommet, réunion au cours de laquelle d'importantes décisions ont été prises pour la réussite.

Les journalistes Africains réunis au sein du réseau dénommé JASéMa dont la présidence est assurée par Tchagnao Arimiyao ne se sont pas enfermés dans un mutisme. Conscient du danger que représentent la piraterie maritime, les trafics de tout genre et la pêche illicite, JASéMa a initié des formations comme celle tenue à Kpalimé les 13 septembre dernier pour permettre aux journalistes de s'approprier des thèmes inhérents à la sécurité maritime.

Les sorties médiatiques du président du réseau et de ses membres de même que les différentes publications hebdomadaires sur la sécurité maritime en vue d'expliquer à la population les défis à relever dans le cadre de cette rencontre prouvent à suffisance leur engagement.

L'Afrique et le Togo sortent gagnants

Cette victoire diplomatique, politique, économique et sociale est à mettre à l'actif de notre pays et par ricochet de toute



Robet Dussey, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine

sommet et l'adoption d'une charte sur la sécurité maritime. C'est la première fois depuis près de 30 ans que le Togo organise avec une grande efficacité, une manifestation d'une telle envergure. Certains esprits malintentionnés ont prédit l'échec avec l'absence des dirigeants Africains.

Au-delà de ces spéculations l'affluence des chefs d'Etat et de gouvernement sur le sol togolais à ce sommet a cloué le bec aux mauvaises langues. C'est une victoire politique et diplomatique grâce à l'esprit d'ouverture du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

La mobilisation des acteurs, un précieux apport

Si le Togo a gagné ce pari, il ne faut pas mettre de côté la mobilisation de tous les acteurs qui ont su imprimer un cachet spécial à cet événement.

Au début des préparatifs, les émissaires du gouvernement n'ont pas baissé les bras. Ils ont pris leur bâton de pèlerin pour aller



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

l'Afrique.

De toute évidence, si la préparation de ce sommet a été jalonnée par de bonnes volontés, en l'occurrence celles du chef de l'Etat, du gouvernement et de tous les acteurs conscients du devenir de l'Afrique, il y a eu ceux qui se sont activés à ramer à contre-courant. Mais la promptitude et la détermination des dirigeants Africains qui ont pris conscience du devenir de l'Afrique face à ces fléaux ont eu une ascendance positive sur les oiseaux de mauvais augure. Le chef de l'Etat Faure et ses pairs ont remporté une victoire qui conforte l'opinion dans son

que si celle-ci est portée à la connaissance des masses qui ne maîtrisent forcément pas ses rouages. C'est dans cette optique que le rôle de JASéMa (Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime) est sollicité pour la vulgarisation à travers toute l'Afrique et dans les pays membres de l'UA.

Lancé le 12 Août dernier avec la ferme conviction d'accompagner les dirigeants Africains et contribuer à la sensibilisation de la lutte contre l'insécurité maritime, JASéMa continue à œuvrer à présent que cette charte de Lomé a connu une adhésion totale afin de



Guy Madjé Lorenzo, ministre en charge de la Communication

ensemble. Ainsi, avec la signature de cette charte juridique contraignante, les pays Africains vont décupler leur surveillance aux larges des côtes africaines.

Aujourd'hui, une diminution de la piraterie et d'autres actes difficiles en mer est visible grâce aux efforts personnels des pays d'Afrique. Le Sénégal achète des navires, la Côte d'Ivoire commence par s'équiper, le Cameroun est très équipé en matière de surveillance des mers et notre pays le Togo se déploie, tout ceci est un signal fort de la prise de conscience de nos dirigeants pour faire face à ces fléaux.

Tous ces pays doivent tenir compte de la stratégie au niveau de l'UA et au niveau régional pour une harmonisation des efforts. La charte signée à une large majorité est déjà un pas franchi vers le développement et c'est le Togo y compris toute l'Afrique qui sort gagnant. Pour que ces efforts se traduisent dans les faits, la vulgarisation est indispensable

La vulgarisation de la Charte, une impérieuse nécessité

Au-delà tout, une charte signée en bonne et due forme ne pourrait avoir une place de choix

de vulgarisation.

Au demeurant, l'adoption et la signature de cette charte est une victoire de Faure Gnassingbé qui ne ménage aucun effort dans sa politique d'ouverture. Bien plus, la sécurité a été impeccable grâce aux instructions du COI Yark sous l'autorité avisée du Chef d'Etat. C'est le Togo qui se trouve hissé dans le concert des nations.

Nouvelle Opinion

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli

Imprimerie:
 La Colombe

Tirage :
 2.000 exemplaires

Caravane de CADDRE hier dans les rues de Lomé :

Les jeunes Africains félicitent le Président Faure pour la réussite du Sommet

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique débuté à Lomé le 10 octobre dernier a clos ses travaux le 15 octobre 2016 avec la signature de la charte juridique à une large majorité.

Pour une réussite, c'en est une. L'adhésion des dirigeants africains à ce document a été indéfectible à telle enseigne que tout citoyen de bonne foi est tenu de manifester sa joie et extérioriser son attachement aux efforts

lement intervenir auprès des dirigeants africains dans toute l'Afrique et au Togo pour que ce travail ne soit pas vain " a souhaité le président du CADDRE M. Clotaire Martial AKPANE au début de la manifestation. La

caravane a démarré au Lycée d'Agoè en passant par Limousine, Djidjolé jusqu'à Atikoumé pour arriver à Nyékonakpoè et descendre sur le boulevard du Mono pour ressortir à Dékon puis la colombe de la paix pour arriver au boulevard Eyadema, Agoè Cacaveli pour chuter sur le stade du lycée d'Agoè. Le président du mouvement dans sa déclaration, a saisi cette opportunité pour expliquer l'enjeu que représente cette charte dénommée " Charte de Lomé " et les intentions de l'association vis-à-vis de ce document. " La charte de l'Union Africaine sera véritablement exploitée. Nous en avons fait la lecture et le point 16 nous paraît un peu compliqué. Nous allons en débattre avec les dirigeants " a expliqué le président de CADDRE.

Les travaux du sommet ont été une réussite avec la participation massive des chefs d'Etat et de gouvernement qui fait croire que, Addis Abéba, le siège de l'UA s'est transporté dans notre capi-



Martial Akpanè, président de CADDRE

itale Lomé. Le sommet de Lomé, on ne le dira jamais assez a été un succès à tous les niveaux avec la mobilisation des grands jours et la cérémonie qui a été la belle possible. C'est ce que les jeunes de CADDRE ont reconnu en manifestant leur joie à travers les rues de la capitale.

Cette manifestation a drainé une foule importante de plusieurs

nationalités qui se sont mobilisées pour féliciter la réussite de ce sommet. La caravane s'est poursuivie dans une ambiance de joie sur le stade du lycée d'Agoè nyivé. L'espoir de la jeunesse Africaine est de voir la mise en application de cette charte signée pour le bien-être des populations Africaines.

Elom



Le départ de la caravane

consentis par les autorités togolaises face à ce succès. C'est ce qui justifie l'organisation hier, dans les rues de Lomé, d'une caravane pour féliciter le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et l'ensemble de son gouvernement et tout le peuple togolais. Conscient de la victoire remportée par le Togo avec un sommet de cette envergure qui a comblé les attentes des Togolais et par ricochet les autorités, la jeunesse Africaine réunie au sein d'un mouvement dénommé CADDRE (Congrès Africain pour le Développement, la Démocratie et la Relance Economique) a organisé une caravane pour célébrer la réussite à travers la ville de Lomé le dimanche 16 Octobre dernier.

Le motif principal que la jeunesse a véhiculé à travers cette manifestation populaire était de féliciter tout le peuple togolais, le chef de l'Etat et son gouvernement pour ce pari gagné. Le CADDRE n'a pas aussi manqué de rendre un vibrant hommage aux forces de l'ordre et de sécurité grâce à qui le sommet s'est déroulé en toute sécurité et sans heurts. C'était également une opportunité pour les jeunes du CADDRE de signifier à la communauté nationale et internationale, le rôle qu'ils sont amenés à jouer à présent que la charte est signée. " Maintenant que la charte est signée, il revient à nous la société civile de jouer notre rôle. Nous allons veiller au grain pour l'application intégrale de la charte. Nous allons éga-

Investir dans l'éducation en Afrique :

Enjeux et défis

En Afrique subsaharienne, un emploi stable, bien rémunéré, reste souvent un rêve inaccessible, même pour les jeunes instruits, selon un rapport de l'OIT.

Un rapport de l'Organisation Internationale du Travail analysant les résultats d'enquêtes menées dans huit pays d'Afrique subsaharienne montre que si les taux de chômage augmentent avec le niveau d'éducation, ce sont les jeunes gens les moins instruits qui sont désavantagés en termes de salaire et d'accès à un emploi stable.

Les moins éduqués ont plus tendance à être des travailleurs indépendants ou à accepter des salaires inférieurs. Dans tous les pays étudiés sauf un - le Malawi - plus le niveau d'éducation d'un jeune est faible, moins ce jeune est susceptible d'être au chômage.

Parmi les diplômés de l'université, le chômage est un problème grandissant, parce que l'offre de main-d'œuvre qualifiée excède les capacités de l'économie moderne à créer les emplois qualifiés dont ils ont besoin. De plus en plus les entreprises attendent de leurs nouvelles recrues de hauts niveaux de qualification mais sont toujours réticentes à embaucher de jeunes diplômés, invoquant leur manque d'expertise technique et d'expérience professionnelle.

Ce qui ne signifie pas pour autant que les jeunes devraient

quitter l'université. Même si le chômage est plus élevé parmi les mieux éduqués, les résultats montrent clairement qu'investir dans l'éducation entraîne des effets positifs pour les jeunes en termes de salaires et d'accès à de 'meilleurs' emplois, selon le rapport intitulé "Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Afrique subsaharienne".

En Afrique subsaharienne, pour des millions de jeunes, même les plus éduqués, un emploi stable et bien rémunéré est un rêve inaccessible. L'informalité et l'emploi vulnérable demeurent une réalité pour l'immense majorité des jeunes travailleurs dans la région, indique le rapport.

D'après les experts avertis, l'absence de perspectives d'emploi sûr, associée à une meilleure éducation, l'accès aux technologies modernes et l'exposition aux avantages supposés des économies développées, créent un risque de frustration au sein de la jeunesse. Ce qui, par ricochet, peut aboutir à des troubles politiques et des expatriations, selon les mêmes sources.

En moyenne, plus de 50 pour cent des jeunes des huit pays travaillent, mais la qualité de l'emploi est souvent médiocre, les jeu-

nes ont donc du mal à tirer le meilleur parti de leur potentiel économique.

Une informalité généralisée

L'emploi informel est devenu la norme pour les jeunes des huit pays.

Sept jeunes travailleurs sur dix travaillent à leur propre compte, et même parmi les travailleurs salariés - la catégorie qui se montre habituellement la moins vulnérable - peu de travailleurs sont couverts par un contrat écrit, près de la moitié des contrats de travail sont temporaires, et moins d'un cinquième des jeunes employés bénéficient de droits supplémentaires tels que des congés maladie ou des congés payés annuels.

Le rapport précise également que plus de la moitié des jeunes travailleurs sont sous-qualifiés pour le travail qu'ils effectuent.

Les enquêtes sur la transition vers la vie active (ETVA)

Ces enquêtes ont été conduites au Bénin, au Libéria, à Madagascar, au Malawi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Togo et en Zambie parmi des hommes et de femmes âgés de 15 à 29 ans. En tout, des enquêtes ETVA ont été menées dans 28 pays avec les bureaux nationaux de statistiques dans le cadre du partenariat

Work4youth avec la Fondation MasterCard.

Les données issues des enquêtes montrent que la région a besoin d'une stratégie pour améliorer ses résultats sur le marché du travail, en particulier pour les jeunes, constate le rapport. Il faudrait accorder davantage d'attention aux domaines d'action suivants:

- Elaborer une politique macroéconomique qui promeuve la croissance de l'emploi, surtout dans le secteur de l'agriculture.

- Garantir l'accès à l'éducation pour tous et prévenir les départs précoces de l'école.

- Améliorer les conditions de travail en garantissant une égalité de traitement et de droits pour les jeunes travailleurs.

- Encourager les employeurs à prendre une part active dans la création d'emplois décents pour les jeunes.

- Renforcer le rôle des institutions qui traitent des questions d'emploi et de chômage, et améliorer la collecte et la diffusion des informations relatives au marché du travail.

- Renforcer les mécanismes de soutien aux entreprises informelles.

- Promouvoir la coopération bipartite et tripartite en matière d'emploi des jeunes pour produire de meilleurs résultats.

La Rédaction

T MONEY

Pour y accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

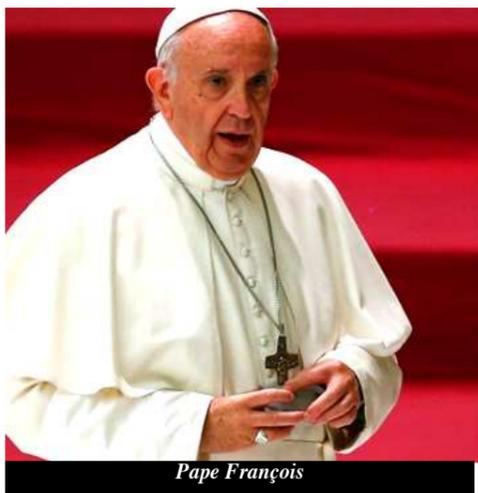
www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

Vatican: Le pape François canonise deux Français

Le Pape François canonise ce dimanche 19 octobre sept bienheureux, parmi lesquels, pour la première fois, un de ses compatriotes argentins, un Mexicain, mort lors de la guerre civile des Cristeros (1926-1939), un évêque espagnol et deux religieux italiens. Mais parmi les nouveaux saints figurent également deux Français, Salomon Leclercq et Elisabeth de la Trinité.



Pape François

Frère des écoles chrétiennes, Salomon Leclercq est un martyr de la Révolution française, mort en 1792. Refusant de prêter serment lors de la Constitution civile du clergé, le prêtre vivra dans la

clandestinité avant de mourir au couvent des Carmes en compagnie de 190 autres ecclésiastiques. C'est la guérison miraculeuse d'une fillette vénézuélienne en 2007 qui a accéléré sa canonisation.

Également élevée à la gloire des autels, Elisabeth de la Trinité est une contemporaine de Thérèse de Lisieux. Entrée au carmel, près de Dijon en 1901, elle meurt 5 ans plus tard d'une grave maladie. Marie-Paul Stevens, une Belge guérie en 2002 d'une maladie orpheline alors qu'elle effectue un pèlerinage au Carmel de Dijon sera ce dimanche place Saint-Pierre.

Ces deux nouveaux saints français sont plus connus hors de l'Hexagone et sont l'objet d'une vraie piété populaire, notamment en Amérique latine. Comme le veut la tradition, la France a dépêché un ministre pour assister à la cérémonie : c'est Ségolène Royal qui représentera le gouvernement.

Source : rfi.fr

L'UE salue l'engagement International du Togo

Le Togo et l'Union européenne ont signé vendredi à Lomé une convention de financement de 10 millions d'euros destiné à lutter contre les changements climatiques.

Les documents ont été paraphés par Karmenu Vella, le Commissaire européen chargé de l'Environnement, des Affaires maritimes et de la Pêche, et les ministres de l'Economie et des Finances, de la Planification et de l'Environnement, respectivement Sani Yata, Kossi Assimaïdou et André Johnson.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur européen au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez et de ses collègues d'Allemagne, d'Espagne, des Pays Bas, d'Italie et du représentant de l'ambassade de France.

L'Europe renouvelle ainsi son engagement dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et sa volonté d'accompagner le Togo avec tous les instruments techniques et financiers à leur disposition.

Karmenu Vella, qui séjourne à Lomé à l'occasion du sommet sur la sécurité maritime, s'est félicité



de la signature par les autorités togolaises de l'Accord de Paris et de sa prochaine ratification.

'L'Union européenne apprécie à sa juste valeur l'engagement international du Togo et reconnaît que sa participation à une réponse commune doit être différenciée et contribuer aux autres défis que le Togo doit relever : le développement, la création d'emploi, la croissance démographique, la sécurité maritime et la stabilité régionale', a déclaré M. Vella.

Karmenu Vella a visité ans la matinée à Lomé le projet de nouveau lac de stockage (40 hectares) des eaux de ruissellement qui va contribuer à l'assainissement global des quartiers Est, à l'amé-

lioration de l'environnement et permettra d'éviter les inondations qui affectent, à chaque saison des pluies, les quelques 300 000

riverains du système lagunaire et les activités industrielles et commerciales autour de la zone portuaire.

L'aménagement de ce lac s'inscrit dans le cadre du Programme d'aménagement urbain du Togo - phase 2, financé par l'UE sur le Xe FED à hauteur de 43 millions d'euros. Sa gestion a été confiée à l'Agence française de développement (AFD).

A la fin de la cérémonie de signature au siège de la Délégation européenne, les ambassadeurs de l'UE ont signé une déclaration conjointe de soutien au Togo dans la lutte contre les changements climatiques. Le document décrit la 'forte volonté de travailler avec le pays'.

OTR : Comment et pourquoi disposer d'une Carte d'Opérateur Economique ?

La Carte d'Immatriculation Fiscale, communément appelée Carte d'Opérateur Economique est un document délivré par le Commissariat des Impôts, et permet de facto l'attribution d'un numéro fiscal à l'entreprise par le biais du Contribuable ou du gérant. Elle a été instituée par la loi de finances gestion 1993 aux fins d'immatriculer et d'identifier les opérateurs économiques.

A la création de son entreprise au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) sis à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo, le promoteur obtient la Carte Unique de Création d'Entreprise tenant lieu de carte d'opérateur économique pour l'année de création. L'année suivante, il doit se rendre à la division des Impôts, à laquelle est rattachée son entreprise, pour se faire délivrer sa toute première Carte d'Opérateur Economique qui est un document renouvelable chaque année.

Comme le dit si bien l'article 1413 du Code Général des Impôts, nonobstant les autorisations ou agréments auxquels sont soumises certaines professions, les personnes physiques ou morales exerçant une activité lucrative à titre indépendant doivent effectuer une déclaration d'existence auprès de la division des impôts dont dépend leur établissement. Elles sont tenues de justifier de la régularité de leur situation à cet égard sur les lieux d'exercice habituel de leurs activités.

Il leur est délivré à cet effet par le Commissariat des impôts une carte d'immatriculation des opéra-



teurs économiques. Cette carte comporte un numéro d'identification fiscale correspondant à l'identité et à la qualité de la personne qui en est titulaire.

Aujourd'hui, eu égard aux multiples sollicitations et dans le but d'offrir des facilités aux entreprises dans leurs démarches administratives, les conditions d'obtention de la Carte d'Opérateur Economique ont été simplifiées. Ainsi, le dossier de demande ou de renouvellement de cette carte doit comporter :

- une demande timbrée à 1000 F avec spécification de l'adresse complète (rue, quartier, BP, Téléphone de l'entreprise et N° COE) avec la mention avis favorable
- une quittance de 4 000 F pour l'établissement de la COE

- une copie de la Carte d'Identité ou du passeport
- une copie du passeport ou de la carte de séjour en cours de validité pour les opérateurs économiques étrangers
- la situation de paiement,
- une fiche de renseignements dûment remplie et
- le plan de localisation (à main levée)

En cas de renouvellement, le dossier doit être complété par une copie de l'ancienne Carte d'Opérateur Economique.

L'instauration de la Carte d'Opérateur Economique permet

au Commissariat des Impôts de disposer d'un fichier fiable des contribuables. En plus de réduire le secteur informel, elle permet également à l'administration de formaliser les activités des opérateurs économiques et surtout facilite les transactions bancaires, douanières et commerciales ainsi que l'obtention du visa aux contribuables. En outre, le détenteur de cette carte (personne physique ou morale) ne supporte que 1% de retenue à la source au lieu de 5% pour les non-détenteurs lors de certaines transactions.

Il est à rappeler que la Carte d'Opérateur Economique expire le 31 décembre de chaque année quelle que soit la date de son établissement.

Le Sommet en images

